



# LA LETTRE D'INFORMATION

EURO PATRIMOINE INVESTISSEMENT

*L'intelligence financière au service de votre Patrimoine ...*



**PARTENAIRE DU NICE LAWN TENNIS CLUB**



*Dans votre lettre...*

*Revoilà le temps des déclarations : déclaration de revenus (à faire avant le 20 mai) et déclaration d'ISF.*

*Besoin d'aide ? Nous avons sollicité Olivier PIETRI, Consultant fiscaliste, pour vous aider dans le dédale des nouvelles lois de finances.*

*Ce trimestre, le Mot du Gérant a demandé à DNCA de faire un point sur leur perception des marchés. Grégoire Scheiff nous fait l'honneur de nous faire partager sa vision sur les actions européennes.*

*Michèle Rioni-Vallotton*

2<sup>ème</sup> trimestre 2014

**VOTRE CONFIANCE NOUS ENGAGE**

# Les nouveautés 2014

## IMPOT SUR LE REVENU

La question d'une pause dans les modifications de la fiscalité des ménages mériterait d'être posée car depuis quelques années les évolutions en la matière ont été extrêmement importantes.

Ainsi, depuis 1<sup>er</sup> janvier 2013 : les revenus de capitaux mobiliers sauf les produits d'assurance vie sont exclusivement soumis à l'imposition selon le barème progressif après qu'un prélèvement à la source à titre d'acompte d'impôt sur le revenu ait été pratiqué.

- Pour les intérêts: 24%
- Pour les dividendes: 21%

Les plus-values de cession de valeurs mobilières sont désormais imposées au barème progressif à l'impôt sur le revenu avec un abattement pour durée de détention variant selon les modalités de détention de 50 à 85%.

Les plus-values immobilières ont fait l'objet d'une nouvelle réforme depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2013 avec une exonération fiscale au bout de 22 ans pour les immeubles bâtis et de 30 ans pour les terrains à bâtir.

### Le barème 2014 (Barème Revenus 2013)

Ancienne tranche	Taux	Nouvelle tranche
Moins de 5 963 €	0 %	Moins de 6 011 €
De 5 963 € à 11 896 €	5,5 %	De 6 011 € à 11 991 €
De 11 896 € à 26 420 €	14 %	De 11 991 € à 26 631 €
De 26 420 € à 70 830 €	30 %	De 26 631 € à 71 397 €
De 70 830 € à 150 000 €	41 %	De 71 397 € à 151 200 €
Au-delà de 150 000 €	45 %	Au-delà de 151 200 €

## ISF

L'ISF quant à lui n'a pas fait l'objet de modifications. L'assujettissement débute pour les patrimoines supérieurs à 1 300 000 €, les dispositions limitant la portée de son plafonnement ayant été censurées par le Conseil Constitutionnel.

### Maintien du barème pour l'ISF 2014

Fraction de la valeur nette taxable	Taux applicable
N'excédant pas 800 000 €	0 %
Comprise entre 800 000 € et 1 300 000 €	0,50 %
Comprise entre 1 300 000 € et 2 570 000 €	0,70 %
Comprise entre 2 570 000 € et 5 000 000 €	1 %
Comprise entre 5 000 000 € et 10 000 000 €	1,25 %
Supérieure à 10 000 000 €	1,50 %

*La mise en place d'un groupe de travail sur la fiscalité des ménages laisse malheureusement augurer de nouvelles modifications en la matière. Nous vous tiendrons au courant...*

# Le mot du Gérant ...

DNCA

FINANCE

Après dix années favorables aux obligations, un nouveau cycle porteur pour les actions a débuté. Les investisseurs sont prêts aujourd'hui à prendre un peu plus de risque en privilégiant des placements plus rémunérateurs dans un environnement plus serein.

Par ailleurs, l'Europe, après avoir inspiré les pires angoisses aux investisseurs, revient dans les allocations et bénéficie désormais de flux importants.

Certes, toutes les actions européennes ne sont pas attractives et le niveau d'évaluation moyen du marché a beaucoup progressé depuis deux ans. Toutefois, après deux ans de récession et un redémarrage un peu partout en Europe, la croissance que l'on attend à 1% pour cette année, va avoir un impact positif sur les profits des sociétés. Indéniablement, la zone euro est aujourd'hui dans une posture plus confortable que certains pays émergents.

Notre optimisme est conforté par un fait majeur : la plupart des entreprises européennes sont en bas de cycle et leurs résultats éloignés d'environ 30% des records atteints en 2007.

Nous privilégions les actions de sociétés domestiques, médias, télécoms par exemple ou les valeurs cycliques dans l'automobile ou le pétrole.

Nous sommes plus prudents sur les grandes valeurs de croissance internationales qui ont été très privilégiées par les investisseurs depuis 2010 et qui souffrent du ralentissement de la croissance dans les économies émergentes et de la baisse de leurs devises.

Le style value en matière de gestion actions est à privilégier après cinq années de sous-performance. On trouve encore des sociétés aux valorisations attractives, avec une génération de cash résiliente et croissante, assurant un dividende pérenne voire en augmentation.

Au sein de notre gamme, un fonds comme DNCA Evolutif permet de revenir progressivement et sereinement sur les marchés actions. L'expertise des gérants vise à bénéficier de la hausse des actions tout en protégeant le capital du mieux possible en cas de baisse des marchés. Nous cherchons en permanence à optimiser le couple rendement-risque de notre portefeuille.

Depuis plus de dix ans, son couple performance/ volatilité atteste de l'efficacité et de la solidité de la gestion : une performance annualisée de +7,85% avec une volatilité de 10,93% (données du 31 décembre 2002 au 28 février 2014).

Grégoire Scheiff, Directeur Général

Fonds	Valeur liquidative	Performances		
		depuis le 01/01/2014	en 2013	annualisées depuis la création
<i>Gestion diversifiée flexible</i>				
DNCA Evolutif	110,85 €	2,72%	18,10%	7,85% *
<i>Gestion Actions françaises</i>				
Centifolia	281,22 €	7,05%	23,77%	8,84% **
<i>Gestion Absolute return</i>				
DNCA Invest MIURA	117,41 €	2,07%	6,94%	3,82% ***

\* (du 31/12/2002 au 28/02/2014)

\*\* (du 31/12/2002 au 28/02/2014)

\*\*\* (du 17/11/2009 au 28/02/2014)

« Les performances passées ne présagent pas des performances futures »

## **NOS COMPÉTENCES**

### **LES SERVICES OFFERTS**

Basé sur le dialogue et la relation personnelle nous offrons à notre clientèle une large gamme de services destinés à faciliter sa gestion patrimoniale.

### **LE BILAN PATRIMONIAL**

A vos côtés pour que vos perspectives et objectifs deviennent les nôtres nous dressons ensemble votre bilan patrimonial.

### **L'ASPECT FISCAL**

Nous vous proposons notre soutien annuellement pour rédiger votre déclaration de revenus et I.S.F. afin d'optimiser au plus juste vos impôts. En cas de nécessité ou à votre demande, nous vous ferons rencontrer nos partenaires Conseils juridiques et fiscaux.

### **LES PRODUITS**

Vous disposez de tous les produits agréés par l'AMF dont une sélection rigoureuse des meilleurs gestionnaires vous sera proposée.

### **LE SUIVI**

Régulièrement ou à votre convenance, nous vous rencontrerons afin de suivre l'évolution de votre capital et de vos besoins.

**Nous joindre :**

**EURO PATRIMOINE INVESTISSEMENT**

**Tél. 04 93 82 25 26 - [epi@episa.net](mailto:epi@episa.net)**

S.A. au capital de 100 000 euros - 15 rue Masséna 06000 NICE - Tél. : 04 93 82 25 26 - <http://www.episa.net>  
RCS Nice B 405 139 635 00016 - Enregistré à l'ORIAS sous le numéro 07 000 893 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)) en qualité de Courtier en assurance,  
IOBSP positionné en catégories de Mandataire non exclusif en opérations de banque et en services de paiement (MOBSP) et  
Mandataire d'intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement (MIOBSP)  
Conseiller en investissements financiers adhérent de la Chambre des indépendants du patrimoine, association agréée par l'AMF  
Activité de démarchage bancaire et financier - Adhérent de la Chambre des indépendants du patrimoine